



Le courrier Médanais

JANVIER 2009

LETTRE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MÉDAN

NUMÉRO 20

Pour 2009, nous allons poursuivre dans la voie d'une communication proche des médanais et respectueuse de la pluralité d'expression, tout en augmentant la fréquence de parution.

Ce numéro a été malheureusement retardé en raison de la nécessité de changer de support matériel et logiciel pour permettre la réactivité sans perdre sur la qualité.

Très bonne année 2009

La commission communication concertation



13/12 : Les Blue Side ont chanté des standards pop rock pour financer le voyage de l'école (organisation Association Parenthèses)



30/11 Collecte de jouets en faveur des Restos du Coeur : un grand merci aux donateurs



20/12 Concert du quatuor Vernoli en l'église de Médan - Zaïete pour la restauration du meuble Louis 13

Le mot du Maire



Chères Médanaises, chers Médanais,

L'année 2008 est maintenant terminée.

Elle fut importante et chargée puisque vous avez élu une nouvelle équipe municipale. Celle-ci, composée de diverses sensibilités, s'est mise au travail rapidement malgré les obstacles évidents liés aux modifications de responsabilités.

Pour tenir compte des résultats du scrutin de mars dernier, un nouveau cadre de travail de la municipalité a été mis en place, mettant en avant le travail préparatoire et les propositions des commissions. Celles-ci ont ainsi plus d'autonomie dans leur réflexion. Cette démarche a pour vocation de permettre à chacun de s'exprimer selon sa sensibilité, de favoriser la créativité, et ainsi de

mieux préparer les dossiers soumis à l'examen du conseil municipal.

A cela vont s'ajouter en 2009 les comités consultatifs pour traiter nos 3 gros dossiers : la ZAC du Clos et des Poiriers, L'école et les Bords de Seine (cf article).

Cette équipe municipale est donc en place avec ce mode de fonctionnement plus interactif et plus participatif. Je suis ainsi particulièrement heureux et fier que les élus de la liste Médan Autrement aient la responsabilité de 3 commissions (Sécurité, Environnement, Patrimoine et Culture), participent à tous les groupes de travail spécifiques que nous avons créés ponctuellement (rédaction du dossier pour les bords de Seine, choix du nouvel exploitant pour le Rallye etc ...), et enfin, font partie intégrante de tous les comités consultatifs.

Alors, dans ce contexte nouveau, les réalisations de ce début de mandat sont nombreuses :

- Travaux de rénovation de l'église avec installation du chauffage,
- Réalisation d'une étude environnementale d'intégration de la ZAC dans son environnement,
- Concerts à l'église,
- Etude de circulation et de stationnement rue de Verdun,
- Enfouissement des câbles rue des Aulnes,

- Approbation du plan de zonage d'assainissement,
- Rédaction du dossier soumis à l'Etat pour obtention du passage en "zone bleue" pour le projet futur des Bords de Seine,
- Rénovation de la rue Pierre Curie (par le Conseil général),
- Choix du nouvel exploitant du Rallye,
- Nouveau mode de fonctionnement du personnel communal tant scolaire que technique,
- Préparation budgétaire 2009.

Je m'en réjouis, car les discussions qui les ont précédées ont été nombreuses, souvent constructives, et parfois passionnées. Elles le seront encore, sans nul doute, en 2009.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2009, en ayant une pensée plus particulière pour toutes les familles qui sont confrontées à des difficultés économiques ou sociales.

Meilleurs voeux à tous,

Serge Goblet

Compostons !

Pourquoi ?

Composter, c'est un petit geste quotidien qui rappelle que dans l'individualisme de nos habitats, nous faisons partie d'une même planète. Pour une famille moyenne avec 2 enfants, c'est un sac poubelle (10 litres) par semaine de recyclé, soit une cinquantaine de sacs par an. A l'échelle de Médan, le potentiel de compostage représente près de 200 mètres cubes.

Voilà pourquoi il faut composter.

Comment démarrer son compost ?

Il faut lui donner une base en mélangeant un seau de déchets alimentaires, un sac de terreau, une bonne tonte de feuilles mortes, du papier. Mélangez, ajoutez quelques vers de terre (apprivoisés) et c'est parti !



Comment entretenir son compost ?

Faire un bon compost, c'est apporter des éléments "qui y vont" et respecter un équilibre entre plusieurs types de déchets qu'il faudra mélanger régulièrement : les carbonés avec les azotés, les humides avec les secs, les grossiers avec les fins

Les carbonés et azotés compostent très lentement s'ils sont seuls : tailles, branches, paille, écorce, feuilles mortes, sciure, copeaux, herbes sèches, papiers, cartons. Les mélanger avec des azotés qui se dégradent rapidement : déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes ...



Les déchets humides contiennent de l'eau, très utile au processus, mais seuls, ils se tassent et génèrent des écoulements de jus et des odeurs désagréables. Ils seront mélangés à des déchets secs.

Les déchets grossiers (taille, fibres broyées) s'enchevêtrent en créant des vides dans lesquels l'air peut circuler. Mais trop nombreux, ils risquent d'entraîner un dessèchement trop rapide. On les associera avec des déchets fins qui en se tassant empêchent le passage de l'air : déchets de cuisine, sciure, tontes de gazon ...

Laurent Millot



Dossiers

communaux

Assainissement

Le conseil municipal a arrêté le schéma directeur d'assainissement de la commune. Il est en effet nécessaire pour déterminer les zones avec assainissement collectif et les zones avec assainissement individuel, dans le but de permettre la poursuite de l'assainissement de la commune.

L'assainissement collectif a été retenu pour une bonne partie des habitations. Cette solution convient aux zones d'habitat regroupées. Elle a été également préconisée pour la rue du Bas de Breteuil et la rue des Aulnes car le sol imperméable et argileux ne permet pas la mise en oeuvre dans de bonnes conditions d'un assainissement individuel (de type fosse septique). Cette solution est plus coûteuse pour la commune mais permet un plus grand confort des riverains.

L'assainissement à la parcelle (fosse septique) a été préconisé dans les cas suivants :

- lorsque la pente du terrain nécessite un dispositif de relevage synonyme de coût élevé pour les

administrés (une partie de la rue des Poiriers)

- dans le cas d'habitations isolées, trop éloignées du réseau de collecte.

Les travaux se feront en plusieurs phases et seront suivis par Manuel Léon, conseiller municipal.

Marie Thérèse Dutartre

ZAC du Clos et des Poiriers

Le projet de la municipalité est d'aboutir à faire de la ZAC du Clos et des Poiriers une opération de haute qualité environnementale.

Une étude environnementale a ainsi été confiée à un bureau d'études spécialisé. L'objectif est de proposer des solutions s'intégrant parfaitement dans chaque site (site du Clos et site des Poiriers).

Ainsi, la gestion des eaux pluviales se fera à ciel ouvert, le long de noues bordées de plantes vivaces et d'arbustes.

Que peut-on composter ?

Les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'oeufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés ... Les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbe ... Les déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants, plantes d'intérieur ...

Quelques déchets se dégradent plus difficilement et demandent quelques précautions : les déchets très ligneux ou durs (tailles, branches, os, noyaux, coquilles, trognons de chou ...) qu'il vaut mieux broyer avant. Les graines de certaines plantes (tomates, potirons et quelques mauvaises herbes qui se maintiennent en vie lors du compostage et qui peuvent germer. Les litières de rongeur (lapin, hamster). La viande peut tout à fait être compostée si on la place hors d'atteinte des animaux et qu'on l'intègre en petits morceaux au centre du tas. Les coquillages et les coquilles d'oeufs ne se décomposent pas mais leur usure apporte des éléments minéraux tandis que leur structure facilite l'aération.

Les déchets à ne pas composter : plastique et tissus synthétiques, verres et métaux ne se dégradent pas. Il faut absolument les écarter. le contenu des sacs d'aspirateur, les poussières étant principalement d'origine synthétique. Les bois de menuiserie et de charpente, car presque toujours traités chimiquement, vernis ou peints. La litière pour chats et les couches culottes qui ne sont pas entièrement biodégradables.

Laurent Millot

Dossiers communaux

Sur le Clos, l'allée cavalière sera conservée. Des plantations d'arbres et d'arbustes renforceront la protection naturelle du coteau.

Enfin, pour préserver les arbres remarquables et les masses végétales sur le site des Poiriers, une étude spécifique sera réalisée par une stagiaire en étude d'urbanisme.

Marie Thérèse Dutartre

Rentrée scolaire

Les effectifs s'élèvent à 135 élèves au 1er trimestre 2008/ 2009. Ces effectifs fluctuent en cours d'année.

Un soutien scolaire hebdomadaire a été mis en place par l'équipe enseignante, de 16h30 à 17h30, 3 soirs par semaine. Le 4ème soir sera utilisé pour des temps de concertation à raison de 9 créneaux de 2 heures.

Joanne Gacon

Comités consultatifs

Le Conseil municipal a décidé de créer 3 comités consultatifs sur les dossiers importants pour l'évolution de notre Village : la nouvelle école, la ZAC du Clos et des Poiriers, les Bords de Seine.

Le code général des collectivités territoriales ne permet pas à des personnes non élues de participer au travail des commissions municipales mais prévoit la possibilité de créer des comités consultatifs pour associer des personnes extérieures au conseil municipal, notamment des représentants des associations locales. Ils ont un rôle consultatif.

La municipalité souhaite à travers ce dispositif innovant offrir aux médanais un outil de démocratie participative.

Le comité consultatif "Ecole" est piloté par Joanne Gacon, les comités consultatifs "Bords de Seine" et ZAC du Clos et des poiriers par Marie Thérèse Dutartre. Chacun est composé de plusieurs membres du conseil municipal.

Les associations ou personnes intéressées peuvent contacter la responsable du comité consultatif ou Serge Goblet.

Frédéric Hérault

Agenda

L'agenda distribué dans vos boîtes aux lettres l'a été à l'initiative et sous l'entière responsabilité de la société prestataire des guides municipaux annuels des communes de Médan, Moranvilliers, Orgeval et Villennes.

La municipalité rappelle que le guide municipal annuel est financé exclusivement par la publicité collectée par l'entreprise auprès des annonceurs qu'elle sollicite.

La commission communication

Vivre en vivaces...

Le conseil municipal tenait à informer les Médanaises et Médanais que cette année, notre village sera moins fleuri. Pour des raisons de coût et surtout de respect de l'environnement, nous avons fait le choix de remplacer une partie de nos plantes bisannuelles par des vivaces.

Pourquoi ? Contrairement aux annuelles ou aux bisannuelles, les plantes vivaces durent plusieurs années. Elles demandent moins d'arrosage, elles germent le plus souvent en début d'été, développent tiges et feuilles qui meurent en hiver ; elles reparissent au printemps suivant, fleurissent puis disparaissent l'hiver suivant et ainsi de suite pendant plusieurs années ...



Pour exemple : le parterre rue Pierre Curie est planté en vivaces, et nous venons aussi de réaliser celui de l'école. Si ce dernier paraît à ce jour un peu dégarni, laissons le temps aux plantes de s'y installer et nous aurons d'ici quelques mois un bel endroit fleuri.

Véronique Martial

Etat civil

AVIS DE NAISSANCE

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| Théa Moa GUILLAUME | 02/07 /2008 |
| Vince Angel CURVAL- VIGOURT | 29/07 /2008 |
| Alexis Marie BLACHEZ | 16/09 /2008 |
| Adriano Jean-Claude Hugo DELOVIC | 28/10 /2008 |

MARIAGES

| | |
|--|----------------|
| Adrien PETRICIC et Cyndie BEAUDET | 12/07 /2008 |
| Tanguy LE MENN et Julie GENTIL | 19/07 /2008 |
| Eric LERCH et Andréa KADOLSKY | 19/07 /2008 |
| Franck COUDERT et Claire PACCAGNINI | 26/07 /2008 |

DECES

| | |
|-------------------------------|----------------|
| Yann KELIN | 10/08 /2008 |
| Théophile DEGASNE | 10/09 /2008 |
| Georges JOUET | 02/11 /2008 |
| Pierre CAUCHOIS | 07/11 /2008 |
| Zelmanas EVENAS | 08/12 /2008 |
| Juliette DEWOLF | 26/12 /2008 |
| Lucette BLOT épouse RENAUD | 29/12 /2008 |

A noter sur votre agenda

CREATELIER

Comme chaque année, les médanais ont encore pu apprécier le marché de Noël organisé par l'association Créatelier en collaboration avec les enfants de l'école de Médan. La vente des créations des "Mères Noël" s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur. Les bénéfices de la vente seront reversés à une association caritative et à l'école de Médan. L'association Créatelier sera heureuse d'accueillir de nouvelles recrues pour l'année 2009. Les ateliers se déroulent tout au long de l'année les 1er et 3ème mardis de chaque mois à la Maison des Associations à Médan.



Les "Mères Noël" vous attendent nombreuses !

SIVM

Le programme des activités du SIVM (Syndicat intercommunal Villennes Médan) pour le centre de loisirs et les mercredis sera dorénavant affiché sur le panneau situé à la Mairie, rue de Verdun. Vous aurez ainsi en permanence l'information concernant ces activités.



Joanne Gacon

Ostéopathe

Installation d'Aurore SORIA, ostéopathe D.O en octobre 2008.

42, rue Pierre Curie. Tel : 06 98 89 01 10.

SIVATRU

Le SIVATRU (syndicat intercommunal pour la valorisation et le traitement des résidus urbains) vous invite à découvrir son nouveau site internet www.sivatru.fr ou vous pourrez obtenir les jours de collecte,

télécharger les calendriers de collecte, comprendre le fonctionnement du centre de tri et du centre de compostage. Vous y trouverez également les réponses à toutes les questions que vous vous posez sur le recyclage de chaque type de déchet et les consignes de tri. Des animations, jeux, quiz, de même qu'une visite virtuelle du centre CYRENE de Triel sur Seine (centre de tri et centre de compostage, sont également disponibles.

Par ailleurs, le SIVATRU organise régulièrement des visites du centre CYRENE. C'est une bonne occasion de se rendre compte de visu des différentes opérations de valorisation de nos déchets.

Vous pouvez vous inscrire sur le site internet du SIVATRU dans la rubrique « le centre CYRENE de A à Z » ou en appelant le 01 34 01 24 12.

Allovillages

L'association Allovillages a créé un site Internet pour renforcer le lien de proximité entre les habitants et contribuer à la vitalité des Alluets Le Roi, Médan, Morainvilliers, Orgeval et Villennes. Cette grande place de village virtuelle vous propose des petites annonces, l'agenda des sorties à l'entour, la galerie de nos artistes, la vie des associations et des commerces de nos villages, les horaires de trains, les urgences médicales et pharmaceutiques. des renseignements pratiques et des liens utiles. Sans oublier un évènement annuel majeur : le parcours des artistes de nos 5 villages, au mois de Mai. www.allovillages.net

Responsable : Maryvonne Legleye 01 39 75 01 38

A venir ...

07/02 : Soirée orientale salle Maeterlink

12/04 : 6ème Canicross - Départ square Ronsard et Chasse aux oeufs - Parc de la Mairie



21/09 Le Village en fête à l'occasion de la brocante



11/11 : Les enfants médanais se sont associés au devoir de mémoire en ce 90ème anniversaire de l'armistice de 1918



30/11 Les mères Noël de l'association Créatelier



06/12 La visite du Père Noël salle Maeterlink

Lettre d'information de la commune de Médan - Renseignements Mairie de Médan : 18, rue de Verdun - 78670 Médan

Tel : 01 39 08 10 00 Web : www.ville-medan.fr

Responsable de la publication : Serge Goblet, Maire

Rédaction : commission communication concertation / Frédéric Héroult - Laurent Millot - Veronique Martial - Séverine Ouwrand

Imprimé sur du papier éco certifié - Ne pas jeter sur la voie publique